



PROGRAMME DE FORMATION

Faire vivre le Conseil à la Vie Sociale (CVS)



DURÉE

7 heures (une journée)



PUBLIC

Tout professionnel travaillant en ESSMS (groupe de 2 à 12 stagiaires)



PRÉ-REQUIS

Aucun



LIEU

Intra-établissement



ACCESSIBILITÉ

Programme accessible aux personnes en situation de handicap



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateur cadre du secteur sanitaire ou médico-social



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Recueil des attentes
Pré-test & post-test
Questionnaire à chaud & à froid



MODALITÉ DE VALIDATION

Délivrance d'une attestation de formation



TARIF

Sur mesure, nous consulter



CONTACT

contact@lbfconseil.fr
www.lbfconseil.fr

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender le CVS comme un des outils de promotion des droits des usagers.
- ✓ Installer le CVS en conformité avec les attendus législatifs et réglementaires.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Définition, rôle et missions du CVS.
- ✓ Revue des textes réglementaires et légaux régissant le CVS.
- ✓ Droits et devoirs des membres du CVS.
- ✓ Étapes pour l'installation du CVS.
- ✓ Membres du CVS : identification, nomination et renouvellement.
- ✓ Fréquence et organisation des réunions du CVS.
- ✓ Communication du CVS : ordre du jour, compte-rendu et suivi des décisions.
- ✓ Relations entre le CVS, la direction et les instances décisionnelles de l'ESSMS.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES PRÉVUES

- ✓ Échanges d'expériences.
- ✓ Apports théoriques.
- ✓ Étude de cas pratiques.
- ✓ Jeux de rôle.